

BULLETIN MUNICIPAL



ROHAN

N° 371- Avril 2024

L'édito.....	1
...	2
Memento.....	3
...	3
Calendrier.....	6
...	9
Vie municipale.....	11
Dans ma	

L'édito

Chères Rohannaises,
Chers Rohannais,

Nos actions en faveur d'un apaisement des circulations et de la sécurisation des piétons et des vélos se poursuivent.

Le Conseil Municipal a voté un budget permettant la réalisation de travaux visant à sécuriser les circulations piétonnes route de la Haute-Ville.

Par ailleurs, sera testé à Saint-Samson, à partir de ce mois-ci, un dispositif de séparation de voies, au moyen de balises de type J11, dont l'utilisation nous a été conseillée par le service des routes du Département du Morbihan et par le service Voirie de Pontivy Communauté.

Les contrôles renforcés effectués par la Gendarmerie Nationale se poursuivront également selon une fréquence accrue, afin que chacun puisse circuler en toute sécurité.

Victorien Leman,
Maire

COMMUNE DE
Rohan
rohan.fr

Prochain numéro le 4 mai 2024

MEMENTO

La Mairie est ouverte

les lundis, mardis, mercredis de 9h à 12h30 et de 14h30 à 17h30 ; les jeudis de 9h à 12h30 et les vendredis de 9h à 12h30 et de 14h30 à 16h

Accueil téléphonique : **02 97 51 50 33**

N° d'astreinte (en cas d'urgence, en dehors des heures d'ouverture de la mairie) : **07 61 73 94 23**

Maison de Santé 9, rue du Château

*Service médical : Dr Herquin et Dr Munoz

Prendre rdv du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 18h30, au **02 97 08 74 39**. Fermé le jeudi après-midi.

Service de garde le soir de 19h à 7h et le week-end du samedi 12h au lundi matin. Composer le 15 (service médical à la maison) ou le 18 (sur la voie publique).

114 : un numéro d'urgence au service des personnes ayant des difficultés à parler ou à entendre (sourds, malentendants, aphasiques, dysphasiques).

*Cabinets d'infirmières :

Cabinet des Halles, Jéhanno - Allano :

02 97 51 50 71

Cabinet du Château, Glais - Carret :

02 97 38 93 97 et **02 97 38 41 84**

*Orthophoniste : Lauren Vourch :

vourchlauren@gmail.com / **09 86 73 71 75**

*Assistantes sociales (Département du Morbihan) :

02 97 25 05 24

*Hypnothérapeute EMDR-DSA: Mme Le Quellec : **07**

69 19 57 36

Cabinet dentaire Rue Notre-Dame

Dr Stéphane Criou : **02 96 28 25 53**

Pharmacie

3 rue de Kérentrée

B. Guéhenneux : **02 97 51 50 07**

*Pour connaître la pharmacie de garde et d'urgence la plus proche, composer le **3237**.*

Ouverture :

-Lundi : 8h30-12h45 / 13h45-19h30

-Mardi : 8h30-12h45 / 13h45-19h30

-Mercredi : 9h-12h45 / 13h45-19h30

-Jeudi : 8h30-12h45 / 13h45-19h30

-Vendredi : 8h30-12h45 / 13h45-19h30

-Samedi : 9h-12h45 / 13h45-18h

Naturopathe / réflexologue Annie Michard

Contact : **06.25.30.38.99**

Service vétérinaire Vet&Sphère

3 rue du Pont d'Oust

Tél : **02 97 51 50 47**

Taxis – Ambulances

Ambulances Tanguy : **02 97 38 94 90**
Ambulances Le Roscouët : **02 97 38 85 33**

Médiathèque de Rohan Place du Château

Horaires d'ouverture :

*Mercredi de 13h30 à 18h30

*Jeudi de 9h à 12h et de 13h30 à 17h30

*Vendredi de 13h30 à 17h

*Samedi de 10h30 à 12h

Tél : 02.97.38.58.04 / Courriel : bibliotheque@rohan.fr

Agence Postale Communale Place de la Mairie

Horaires d'ouverture :

*Mardi de 8h à 12h et de 13h30 à 17h

*Mercredi de 9h à 12h

*Jeudi et Vendredi de 9h à 12h et de 13h30 à 17h

*Samedi de 9h à 12h

Espace France Services Place de la Mairie

Horaires d'ouverture :

*du Mardi au Vendredi de 9h à 12h et de 13h30 à 17h

*Samedi de 9h à 12h

Tél : 02.97.51.39.99

Gendarmerie Le Poteau

Ne pas hésiter à prendre contact ou rdv

Rohan : **02 97 51 50 11** - Josselin : **02 97 22 20 26**

Permanences à Rohan : le vendredi 14h - 18h

Le **17** est à réserver aux urgences.

Contact courriel :

cob.josselin@gendarmerie.interieur.gouv.fr

Marché des Halles

Le vendredi après-midi

-Boucherie-charcuterie Gildas Eonnet

-Poissonnerie Françoise Jégo

- Saucissons Ludovic Carpentier

- Couscous Mohamed Ali Rejeb

-Légumes

-Chèvrerie de La Butte

- Crêpes « CroqCracq et Crêpes » Vanessa Houssa

Le dimanche matin

-Huîtres et coquillages Legal

Itinérants

-le mardi : Truck de Ouff, sous les Halles

-le jeudi : poissonnerie, en plusieurs lieux

-le vendredi soir : pizza Rue du Lac

Déchetteries

*Déchetterie de Gueltas :

-lundi, de 14h à 17h

-jeudi et samedi, de 9h30 à 12h et de 14h à 17h

*Déchetterie de Crédin :

-lundi, de 9h30 à 12h et de 14h à 17h

-mardi, mercredi, jeudi et vendredi : de 14h à 17h

-samedi, de 9h30 à 12h et de 14h à 17h

CALENDRIER DES ANIMATIONS

En avril...

Samedi 20 : Printemps des Livres – Maison du Projet – Place de la Mairie

Samedi 20 : Un samedi en famille – Familles Rurales – Salle Belle-Etoile

Mercredi 24 : Don du Sang – Salle Belle Étoile

Dimanche 28 : Loto – Comité des Fêtes de Saint-Samson – Salle Belle-Etoile

...et en mai

Dimanche 5 : Journée Nature – Plan d'eau de la Ville Moisan

Du vendredi 10 au lundi 13 : Marché Médiéval – salle Belle-Etoile

Du vendredi 17 au dimanche 19 : Terres de Rohan – Plan d'eau de la Ville Moisan

Samedi 18 : concours de palets – USR – Terrain de la Guiterne

Dimanche 19 : Troc et puces – USR – Terrain de la Guiterne

Vendredi 31 mai et dimanche 1^{er} juin : 60 ans USR – Terrain foot Saint-Samson

VIE MUNICIPALE

Conseil municipal, séance du 21 mars 2024

Renouvellement de la convention multi-services 2024-2026 avec le FDGDON

Le Conseil municipal autorise le renouvellement de la convention multi-services avec le FDGDON du Morbihan.

Cette convention permet d'accéder à différents services pour une cotisation annuelle de 212.94 € :

- Formations gratuites à la lutte contre les taupes pour l'ensemble des administrés et pour le personnel communal,
- Mise à disposition d'effraies (protection des cultures) à condition préférentielle,
- Rétrocession de matériel de piégeage (cages-pièges) à tarif préférentiel,
- Programme de réduction des nuisances causées par les pigeons domestiques en zone urbaine,
- Conseils divers auprès des élus, employés communaux, secrétaires de Mairie, administrés des communes.

Approbation des comptes de gestion et administratifs 2023, Affectation définitive des résultats de fonctionnement

M. le Maire présente les comptes de gestion 2023. Ceux-ci sont en concordance avec les comptes administratifs 2023 présentés par Mme Laurence JOUANNO, Première Adjointe :

Budget Résidence de Kerville : Résultat de clôture : - 83 501.60 €

Budget Centre de Santé : Résultat de clôture : -184 818.46 €

Budget Station-Service : Résultat de clôture : + 102 037.74 €; l'excédent de fonctionnement de 107 451 € étant reporté pour 9 413 € en investissement et les 98 037.74 € restant à la section de fonctionnement du BP 2024.

Budget Général : les Compte de Gestion et Compte Administratif pour l'année 2023 seront votés lors de la prochaine séance de Conseil municipal.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents, approuve ces comptes ainsi que l'affectation des résultats de fonctionnement.

Vote des taux d'impositions communaux

Le Conseil Municipal, sur proposition de M. le Maire, décide de maintenir les taux d'imposition communaux pour 2024 qui demeurent ainsi :

Taxe Foncière Bâtie : 39.90 %

Taxe Foncière Non Bâtie : 63.91 %

Taxe d'habitation sur les logements vacants et les résidences secondaires : 13.46%

Une réflexion avec les services fiscaux sera menée afin d'étudier la possibilité de diminuer le poids de cette fiscalité sur les ménages rohannais.

Vote du Budget 2024

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité les budgets primitifs 2024 proposés par M. le Maire :

Budget Lotissement : Section de fonctionnement : 227 963.51 €, Section d'investissement : 219 412.81 €

Budget Centre de santé : Section de fonctionnement : 484 827.46 €, Section d'investissement : 17 257.09 €

Budget Station-Service : section de fonctionnement : 743 318.49 €, section d'investissement : 66 094.28 €

Budget Général : Section de fonctionnement : 2 133 757.61 €, Section d'investissement : 1 846 720.03 €

Les principaux investissements prévus en 2024 (les montants d'investissement indiqués sont théoriques et maximum puisque non encore négociés pour une partie, avant déduction des subventions à percevoir) : Vaisselle pour la salle des fêtes de Saint-Samson 1 000 €, chaises d'écoliers pour la classe des CM de l'école publique, tondeuse autoportée 30 000 €, outillage 2 000 €, travaux de sécurité routière 19 000 €, rénovation de bâtiment(s) 14 000 €, travaux rue de la Haute Ville 60 000 €, matériel informatique 6 500 €, travaux inscrits dans le programme Petites Villes de Demain entre 2024 et 2026 (rénovation de l'école publique 300 000 €, requalification des espaces urbains et paysagers 1 200 000 €, travaux de rénovation/extension de la mairie avec création de logements locatifs 2 400 000 €)

Contrat d'association école privée – détermination du prix de revient – année scolaire 2023-2024

M. le Maire rappelle à l'Assemblée que le contrat d'association passé entre l'Etat et l'école privée de rohan oblige la révision annuelle du taux de participation communale pour le fonctionnement matériel de l'école publique de l'année scolaire précédente. Après présentation des dépenses globales retenues effectuées au titre de l'année 2023 auxquelles s'ajoute la rémunération de l'agent de service des écoles maternelles, le Conseil municipal valide le coût moyen d'un enfant de classe maternelle à 1 333.75 € et d'un enfant de classe élémentaire à 534.05 €. Il est décidé d'inscrire au budget communal la somme correspondante en fonction du nombre d'élèves inscrits dans l'établissement scolaire privé au titre de l'année 2022-2023 suivant les termes du contrat.

Camping – Tarifs 2024

Le Conseil municipal adopte les tarifs proposés par l'entreprise Fréry en charge de la gestion du camping du Val d'Oust à compter du 15/04/2024. Plus d'informations sur le site internet de la commune : <https://communederohan.bzh/mes-loisirs/lecampingmunicipal>

Vote des subventions communales

Le Conseil municipal valide l'attribution des subventions aux associations telle que proposée par la commission Finances. L'enveloppe totale allouée est de 9 890 €.

ASSOCIATIONS	MONTANT VOTE	OBSERVATIONS
ACCESS (Amisep)	150	
Amicale des donateurs de sang	100	
Amicale des pompiers	100	
Amicale des pompiers	200	Subv. Exceptionnelle / bal des pompiers
Ass Glen Hoel	200	
Ass Parents Ecole Privée Rohan	200	
Ass Parents Ecole Publique Rohan	200	
Ass Sport Loisirs Crédin	200	
Ass Sportive Collège Jeanne d'Arc	170	
Ass sportive Collège Yves Le Bec	170	
Banque Alimentaire du Morbihan	150	
CKC Rohan	1500	
Club de gym vallée de l'Oust	100	
Club de l'amitié	100	
Comité FNACA	300	
Espérance de Bréhan-section Basket	350	
Judo Club du Val d'Oust	200	
Les Chevaliers de Rohan	100	Section Badminton
Les Rencontres Intercom du REP de Rohan	400	
Les restaurants du cœur	150	
AFR	1500	Subv. Exceptionnelle / Terres de Rohan
UNC secteur de Rohan	300	
Union Sportive Rohannaise	1400	
	1500	Subv. Exceptionnelle / 60 ans du club
Rêves de Clown	150	

Vente de livres issus du fonds de la bibliothèque

Le Conseil municipal autorise la vente de livres issus du fonds de la bibliothèque lors de la 1ère édition du « Printemps des Livres » organisée le samedi 20 avril de 14h30 à 18h00, Maison du Projet – Place de la Mairie. Tarifs : livre de poche à 0.50 € et beau livre (broché, BD, etc.) à 1€.

Programme voirie 2024

Il est décidé d'inscrire au programme voirie de cette année la réfection de la « rue du Morhéry » et la route située à « Le Tournehoué » sur 300 ml. Une enveloppe de 35 000 € sera allouée pour cette opération.

DANS MA COMMUNE



DIMANCHE 5 MAI

PLAN D'EAU LA VILLE MOISAN DE 9H À 17H

Les Journées Nature de Rohan

- Bourse aux plantes •
- Marché du Terroir et de l'artisanat •
- Animations Nature et ludiques •

Buvette et restauration sur place

Retrouvez la programmation sur
www.rohan.fr

Fête de
l'écotourisme

www.fetedelecotourisme.com
#fetedelecotourisme

Rendez-vous dans les Stations Vertes
pour découvrir l'écotourisme
de manière ludique et conviviale

École publique

Ce mois-ci, les élèves de l'école de la Ville-Moisan ont participé au British day.

À l'occasion de cet évènement, les enfants ont participé à différents ateliers tout au long de la journée : construction de monuments britanniques, danse et jeux sportifs, lecture d'album et apprentissage d'une chanson, bricolage, confection d'un carrot cake... Le tout en anglais !

La journée s'est conclue par un goûter rassemblant toute l'école.



Loi AGEC : tri des biodéchets à la source

La loi anti-gaspillage pour une économie circulaire (loi AGEC) prévoit que tous les particuliers disposent d'une solution pratique de tri à la source de leurs biodéchets dès le 1er janvier 2024.

Afin d'y répondre, Pontivy Communauté propose :

1- LA DISTRIBUTION GRATUITE DE COMPOSTEURS INDIVIDUELS

pour les usagers disposant d'un jardin, sur inscription auprès du service déchets : une à plusieurs distributions par mois sont organisées au centre technique intercommunal au Sourn, les participants bénéficient d'une sensibilisation au compostage et reçoivent un composteur et un bio-seau.

Appelez le Numéro Vert pour vous renseigner et vous inscrire :

Numéro vert gratuit

0 800 21 21 06



2- MISE A DISPOSITION D'UN POINT D'APPORT VOLONTAIRE

pour les usagers résidant en habitat vertical et centre-bourg : cette solution va très prochainement être expérimentée sur la ville de Rohan où 1 point d'apport volontaire sera installé place Alain de Rohan. Ce système est accessible par badge uniquement. La mairie assurera la distribution si besoin.

Pour plus d'informations :

<https://www.pontivy-communaute.bzh/points-dapport-volontaire-de-biodechets/>

<https://www.pontivy-communaute.bzh/mon-jardin-zero-dechets-verts/>



Distribution de palettes

L'entreprise Rault propose de donner des palettes aux personnes intéressées. N'hésitez pas à vous rapprocher de l'entreprise.

Madame, Monsieur,

La Sarl Rochan Maille, Fabrication Française de Vêtements haut de gamme en mailles à Rohan vous invite à sa prochaine **Vente Directe d'États** à **Rohan** pour vous présenter sa nouvelle collection :

Du vendredi 19 avril au vendredi 3 mai 2024

Ouvert les dimanches 21 et 28 avril ainsi que le mercredi 1^{er} mai
Tous les jours de 14h00 à 18h00 et les samedis de 10h00 à 18h00

Marinières, vestes, pulls, gilets, robes, accessoires... Pour Hommes et Femmes, marinières pour enfants
Merisier, flû à vent, Loulous, lissus au mètre, fermetures éclairées...



GRAND DESTOCKAGE
DU XS AU 4XL / DU 34 AU 56

**PLUS DE 1 500 VÊTEMENTS
EN PROMOTIONS**

DANS LA LIMITE DES STOCKS DISPONIBLES

Rochan Maille est la 1ère entreprise bretonne Labellisée France Terre Textile

notre Site internet : www.rochan-maille.fr - vous pouvez également nous suivre sur



Sarl Rochan Maille - rue Notre Dame - 56530 ROHAN - rochan_maille@orange.fr - ☎ 02 97 38 57 78 - RCS 520646284

Fédération Départementale des Groupements de Défense contre les Organismes Nuisibles

FORMATION À LA LUTTE CONTRE LES TAUPES

Les taupes sont des mammifères insectivores qui signalent leur présence par des monticules de terre : Les Taupinières.

Elles génèrent des dégâts aux activités agricoles (Dégradation du matériel de fauche, altération de la qualité du lait...) et aux espaces verts (dégâts sur le matériel de tonte, impact esthétique...).

Dans le cadre de la lutte contre les taupes, la FDGDON Morbihan (Fédération Départementale des Groupements de Défense contre les Organismes Nuisibles) propose, des sessions collectives de formations aux techniques de piégeage, dont vous trouverez le détail ci-dessous :

❖ OBJECTIF DE LA FORMATION

Acquérir la connaissance et la pratique pour pouvoir limiter la population de taupes chez soi d'une manière autonome et efficace

❖ DURÉE

Une demi-journée

❖ CONTENU

La taupe (biologie, mode de vie, réseau de galeries...) Les moyens de lutte (piégeage, gazage) Application pratique sur le terrain

❖ PUBLIC

Tout public (jeunes et âgés, particuliers et professionnels)

❖ COÛT

35 € par personne (règlement le jour de la formation)

Gratuit pour les habitants des communes signataires de la Convention Multi-Services



**PLUSIEURS JOURNÉES SERONT ORGANISÉES EN 2024
(PRINTEMPS ET AUTOMNE)**

Inscrivez-vous dès à présent auprès de votre Mairie où des tracts sont disponibles. Les lieux des formations sont fixés en fonction du nombre d'inscriptions. Plus vous serez nombreux sur votre commune, plus proche sera la formation.

Deux semaines avant la journée de formation, vous serez averti par courrier de la date et du lieu exact de celle-ci.

➡ Pour toute information complémentaire – FDGDON Morbihan : **02 97 69 28 70**

VIE ASSOCIATIVE ET CULTURELLE



L'AER vous invite
24 avril 2024- 19h
à l'ancienne Mairie de
St-Samson

Pour Tous les entrepreneurs, Commerçants,
Artisans, Hébergeurs, Restaurateurs,
Professions libérales, Agriculteurs

Pour les Nouveaux rohanais

Rencontrons-nous & trinquons ensemble!



02 - 09 - 16 - 23 et 30/04 : Cours de chorale de 18h45 à 20h15 à l'école de la ville Moisan à ROHAN (Tous les mardis soirs).

05/04 et 12/04 : Permanence numérique de 9h à 17h30 au local de CRÉDIN
Contact : 07.64.86.87.96

08/04 : Club lecture à 19h au local de CRÉDIN

09/04 : Goûter des aînés organisé par la mairie à la salle Belle étoile de ROHAN avec animation AFR par Mathilde Ogré (Service civique)

11/04 : Atelier cuisine de 18h30 à 20h30 au foyer de CRÉDIN
Une participation de 5€ est demandée par participant pour les ingrédients. Inscription au 06.69.52.00.01 ou à asso.rohan@famillesrurales.org

12/04 : Soirée Jeux de société à 20h30 à la salle du foyer à CRÉDIN

12/04 : Comité habitants à 18h30 à la salle du Foyer à CRÉDIN
Tu as des envies, des idées pour la commune ? Viens nous en parler !

13/04 : Réunion fête de la musique de 10h à 12h au local de CRÉDIN

14/04 et 28/04 : Terres de Rohan de 9h à 11h30. Salle à confirmer.
Contact : 06.95.95.55.26

19/04 et 26/04 : Loisirs jeunes de 18h à 20h au local de CRÉDIN
Si tu as entre 13 et 17 ans et que tu souhaites monter des projets, t'amuser et rencontrer des jeunes de ton âge, viens !

20/04 : Journée famille de 14h30 à 17h30 à la salle de la Belle étoile ROHAN
La parentalité ? Découvrez des acteurs du domaine, des animations autour du rôle de parents et de l'enfant, des ateliers gratuits par des professionnels.

20/04 : Bourse aux livres organisée par la commune sur la place de la Mairie à ROHAN
Animations pour les enfants, thé gourmand par les Franglishs...

21/04 : Balade canine de 9h30 à 12h - Circuit du Blavet canalisé, rendez-vous à l'église de NEUILLAC, sur inscription : 06.98.37.40.16

22/04 - 03/05 : Vacances de printemps à CRÉDIN de 3 ans à 13 ans.
Inscription jusqu'au 10/04/2024 sur afr.rohan@gmail.com ou 06.61.00.59.96
(Marmout et la Passerelle)



DANS MON GRÉNIER

Voyage musical

Chine

Brésil

Sénégal

Australie

6 AVRIL 2024
A 17H00

SALLE POLYVALENTE
DE PLEUGRIFFET

Spectacle familial pour les 3/12 ans

ENTRÉE GRATUITE

Ce Spectacle vous est offert par
les Communes du Réseau des
médiathèques Le Point Virgule :
BREHAN - CREDIN - GUELTAS
PLEUGRIFFET - RADENAC
REGUINY - ROHAN
SAINT-GERAND - CROIXANVEC



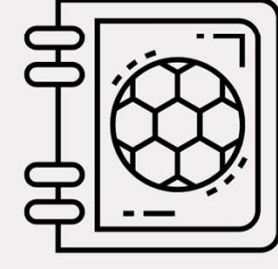
Union Sportive Rohannaise

Merci à tout ceux qui sont venus aidés et ceux qui ont participé au Loto ! On se revoit en décembre, pour un vendredi 13!!



Résultats des Seniors :

- Dimanche 03/03 : Championnat J14
 - US Rohan A 4 - 0 Noyal Pty C
- Dimanche 10/03 : Championnat J15
 - US Rohan A 4 - 0 Radenac A
 - US Rohan B 3 - 0 Pluméliau C
- Dimanche 17/03 : Championnat J16
 - Esp. Bréhan B 2 - 2 US Rohan A
 - Kergist A 3 - 1 US Rohan B
- Dimanche 24/04 : Champioonat J17
 - US Rohan A 2 - 0 Gueltas A
 - US Rohan B 3 - 0 Gueltas B



Programme des Seniors :

- Dimanche 7/04 : Championnat J18
 - Kerfour A vs US Rohan A
 - Kerfour B vs US Rohan B
- Dimanche 14/04 : Championnat J19
 - US Rohan A vs FC3G A
 - US Rohan B vs FC3G B
- Dimanche 28/04 : Championnat J20
 - Régigny B vs US Rohan A
 - Guénin C vs US Rohan B

ANIMATIONS :

- **SAMEDI 18 MAI 2024** : Tournoi de palets
- **DIMANCHE 19 MAI 2024** : Troc & puces
- **LOTO LIVE** : 8 et 9 mars ! Renseignements sur la page Facebook



RETROUVEZ-NOUS SUR LES RÉSEAUX :
FACEBOOK : UNION SPORTIVE ROHANNaise
INSTAGRAM : @US.ROHAN
TIKTOK : @US.ROHAN

VIE ASSOCIATIVE ET CULTURELLE

Loi APER : vous avez la parole !

Conformément à la loi APER (Accélération de la Production des Énergies Renouvelables) du 10 mars 2023, il incombe aux municipalités d'identifier des zones propices à l'accélération de l'implantation d'installations d'énergies renouvelables.

Pour assurer une planification alignée avec les projets et les capacités des territoires et de ses habitants, nous vous invitons à vous exprimer via le questionnaire disponible dans le bulletin municipal, à la mairie, sur le site de la commune, ainsi qu'au bureau de la Maison France Service. Ce questionnaire est à compléter et à remettre à la mairie avant le 25 avril 2024.

Quelques explications sur la loi :

Les Zones d'accélération des énergies renouvelables (ZAE nR) sont des zones géographiques favorables aux énergies renouvelables (EnR), elles peuvent concerner tout type d'énergie renouvelables : le photovoltaïque, le solaire thermique, l'éolien, la géothermie, la méthanisation, l'hydroélectrique...etc. Elles peuvent porter sur tous les types de foncier, public comme privé. L'intérêt des ZAE nR est pour la commune de pouvoir identifier les projets qu'elle souhaite valoriser, lorsqu'ils sont possibles au regard des règles d'urbanisme, sur son territoire.

Données sur Rohan :

Selon les données de 2021, (données PCAET / Open Data), la consommation d'énergie de Rohan se situe entre 29 et 33 GWh / an. Sa production est estimée entre 10,9 et 11,5 GWh, soit 34 à 38% du total consommé. Cette production est la somme des productions individuelles (panneaux solaires / géothermie chez les particuliers...), des productions industrielles (méthanisation...) installées sur la commune, des installations communales (chaufferie bois)...

Pour comparaison, le ratio de la Région est de moins de 19%, celui du Morbihan : 16%, celui de Pontivy Communauté de 24%. L'objectif à atteindre à l'échelle de la Région est de 100% d'ici à 2050. Si l'on projette Rohan à ce même objectif, il faudra produire plus de 20GWh supplémentaires.

Quelles sont les possibilités à Rohan pour approcher ces objectifs en 2050 ?

1. L'éolien : Potentiel estimé de 11 Gwh

Il n'y actuellement pas de parc éolien sur la commune.

Les zones potentielles d'implantation sont :

- une extension de l'actuel parc éolien de Saint Barnabé, sur les terres mitoyennes, entre les Grandes Landes et la Vielle ville : 1 éolienne de 3MW
- une implantation d'1 éolienne de 3MW au Champ Fablet

L'éolien représente un potentiel conséquent en termes de production, avec des retombées fiscales pour la commune et des retombées économiques possibles pour les citoyens et les riverains.

2. Le solaire : potentiel estimé de 18 Gwh

Sous la forme de panneaux solaires en toiture, de trackers (suiveurs solaires), de photovoltaïque au sol ou encore d'ombrières, les possibilités sont nombreuses et concernent la commune, les particuliers, les exploitants agricoles, le tertiaire, le secteur industriel...

Le potentiel si l'ensemble des solutions sont exploitées est conséquent également. Il repose pour une grande partie sur des investissements des particuliers, principalement en auto-consommation.

Les règles d'implantation des différents dispositifs sont contraintes par le PLUi :

- Panneaux solaires en toiture : à l'initiative des habitants, principe d'autoconsommation / à l'initiative de la commune sur les bâtiments publics : auto-consommation / consommation partagée
- Photovoltaïque au sol : ces installations pourraient être mises en œuvre sur des terres dégradées ou incultes uniquement : par exemple sur les terres communales, 2 zones auraient ce potentiel, les autres potentiels seraient sur des terrains privés.
- Suiveurs solaires (trackers) : les ZAER porteraient sur des périmètres autour des exploitations agricoles : autant de ZAER que d'exploitations agricoles.
- Photovoltaïque sur ombrières : les lieux identifiés sont les parkings en général : par exemple celui de la salle de la belle étoile, la place du château, les cimetières...

3. La méthanisation : potentiel 12Gwh (dont 7,4 actuellement réalisé)

Selon les sources de l'observatoire de l'environnement en Bretagne, le gisement de biomasse fermentescible permettrait d'augmenter le potentiel actuel pour atteindre un total de 12 GWh, par augmentation de l'actuel production de l'actuelle installation / par création d'une seconde installation.

Les étapes à suivre pour déposer notre dossier de ZAE nR auprès de Pontivy Communauté :

- 1- Consultation publique
- 2- Synthèse sur les propositions par les élus
- 3- Délibération sur la proposition en conseil municipal

Votre avis est primordial, merci de votre active participation. Le questionnaire ci-dessous est à compléter (1 voix par habitant) et à remettre en mairie pour le 25 avril au plus tard.

QUESTIONNAIRE

Nom, Prénom (facultatif) :

Adresse (nom de rue ou quartier à minima) :

Dans quelle mesure seriez-vous favorable à l'implantation d'un projet EnR sur le territoire de votre commune (cochez la case concernée) ?

	Favorable	Plutôt favorable	Plutôt défavorable	Défavorable	Sans avis
Éolien					
PV toitures					
PV au sol					
Trackers					
Méthanisation					

Plus précisément, dans quelle mesure seriez-vous favorable pour l'implantation d'un **projet éolien** :

	Favorable	Plutôt favorable	Plutôt défavorable	Défavorable	Sans avis
Zone 1 (St-Barnabé / la Vieille-Ville)					
Zone 2 (Champ Fablet)					

Indiquez s'il y a selon vous des zones d'exclusion à prévoir, en justifiant votre réponse. Une zone d'exclusion permet de définir les zones d'implantations que l'on ne souhaite pas voir exploitées, car le potentiel est à privilégier sur d'autres infrastructures :

Dans quelle mesure seriez-vous favorable aux **installations solaires** :

	Favorable	Plutôt favorable	Plutôt défavorable	Défavorable	Sans avis
PV en toiture					
PV au sol					
Trackers					
PV ombrières					

Indiquez s'il y a selon vous des zones d'exclusion à prévoir, en justifiant votre réponse :

Dans quelle mesure seriez-vous favorable au développement de la **méthanisation** :

	Favorable	Plutôt favorable	Plutôt défavorable	Défavorable	Exclusion de la zone	Sans avis
Augmentation du potentiel de l'actuel méthaniseur						
Création d'un second méthaniseur						

Indiquez s'il y a selon vous des zones d'exclusion à prévoir, en justifiant votre réponse :

Merci de votre participation !